

**Conseil Régional d'Île de France**  
2 rue Simone Veil  
93400 SAINT-OUEN

**A l'attention de Madame la Présidente**

Direction de l'Aménagement Urbain  
Secteur Urbanisme  
01.34.45.11.61  
CGG/SB/FD/Let.356

Gonesse, le **25 MAI 2020**

**Objet : Projet de construction d'un bâtiment indépendant, lycée René Cassin, à Gonesse**

Madame la Présidente,

Je me permets de prendre votre attache au sujet du projet en objet, pour lequel votre prestataire, Alternative Architecture, a saisi mes services au mois de mars dernier.

Pour mémoire, vous entendez créer un bâtiment supplémentaire qui comprendra huit salles de classes. Ce bâtiment ne s'inscrit pas en continuité des constructions existantes et s'implante le long de l'avenue François Mitterrand sur une aire de stationnement.

Si je salue votre volonté d'investir dans le développement de votre établissement gonesse, je crains de devoir émettre quelques réserves sur la qualité architecturale de ce projet, pour lequel je n'ai d'ailleurs pas été consulté préalablement.

Ce projet à l'architecture très sobre, sans lien esthétique ou fonctionnel évident avec les constructions existantes, apparaît comme un véritable appauvrissement architectural du site. Je ne peux que regretter que ce projet, par son excessive simplicité, ne reflète pas les ambitions affichées par votre institution pour le développement de l'est du Val d'Oise.

De plus, la localisation de ce nouvel édifice va masquer le bâtiment principal dont la qualité architecturale est remarquable. Il serait donc utile de réviser à minima ce choix d'implantation, le Plan Local d'Urbanisme étant à ce titre très facilitateur. C'est pourquoi j'aimerais vous inviter à demander à vos services de revoir à la hausse leurs objectifs pour l'extension du lycée René Cassin. Un projet dont l'initiative reste toutefois une bonne nouvelle et me satisfait pleinement.

Mes services restent à la disposition des vôtres pour échanger sur ce sujet.

Dans cette attente, je vous prie agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Jean-Pierre BLAZZ



Toute correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire